



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 9 JANVIER 2023

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 9 janvier 2023 à 19 h 30.

1_PRÉSENCES

Mario Henderson, district #1	Richard Beaudin, district #4
Marc Roy, district #2	Martin Lafond, district #5
Jean-Luc Payant, district #3	Suzan Demers, district #6

La présente séance est présidée par M. Steve Laberge, maire, M. Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire. Est également présente Mme Claudine Beaudin, adjointe à la direction générale et mairie.

2023-01-001 2_OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 9 JANVIER 2023

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19 h 32 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2023-01-002 3_ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant le point suivant :

- 14.1_ Inspection annuelle SAAQ – Camions service incendie
- 14.2_ Acquisition habits de combat
- 14.3_ Formation officier non urbain
- 16.1_ Coupe de branches rangs municipaux

Adoptée à l'unanimité

4_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2023-01-003 4.1_APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2022

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 5 décembre 2022 tel que rédigé;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

2023-01-004

4.2_ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022 – BUDGET 2023

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 19 décembre 2022 tel que rédigé;

Proposé par le conseiller Martin Lafond
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

2023-01-005

4.3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 19 décembre 2022 tel que rédigé;

Proposé par le conseiller Martin Lafond
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

5_ MOT DU MAIRE

Le maire Steve Laberge souhaite une bonne et heureuse année à tous ses citoyens, de la santé et du bonheur à chacun d'entre vous. Il a pour objectif de poursuivre l'année 2023 sur la même lancée que 2022.

Il désire remercier le Comité des loisirs ainsi que tous les bénévoles ayant participé à la Guignolée 2022 ainsi qu'à tous les donateurs.

6_ MINUTES DU CONSEILLER

M. Mario Henderson, district #1

Le conseiller Mario Henderson souligne que dans le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 qui a été adopté en décembre dernier, il est question de changer le camion au déneigement F550. Il faudra se questionner à savoir quel type de camion ou équipement qui pourrait le camion actuel.

Il souhaite avoir une rencontre d'ici peu avec la Municipalité de Sainte-Clotilde afin de discuter de la possibilité d'avoir une aide financière gouvernementale étant donné que nous avons des rangs limitrophes. Le maire Steve Laberge communiquera avec M. Guy Mayné, maire de Sainte-Clotilde afin d'obtenir une rencontre.

7_ PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents sont invités à la période de questions.

Aucune question.

8_DÉPÔT DES DOCUMENTS

8.1_CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

8.2_ DÉPÔT – INTERVENTIONS ET STATISTIQUES PROVENANT DU SSI AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des interventions incendie et premiers répondants préparés par le directeur incendie Paul Dagenais au 31 décembre 2022.

9_AVIS DE MOTION

10_RÈGLEMENTS

2023-01-006

10.1_ ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 236-2023 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Mario Henderson lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 et qu'un projet de règlement a également été déposé;

CONSIDÉRANT le règlement no. 236-2023 tel que présenté;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu à la majorité

D'ADOPTER le règlement no. 236-2023 fixant les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2023.

Le conseiller Jean-Luc Payant vote contre ce règlement.

Adoptée à la majorité

11_ADMINISTRATION

2023-01-007

11.1_ APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES DU MOIS

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER la liste des dépenses du mois selon la liste déposée à la séance régulière du 5 décembre 2022 comme suit :

Liste des comptes à payer au 9 janvier 2023 : **115 314.98 \$**

Liste des paiements émis du 6 décembre 2022 au 8 janvier 2023 : **362 732.10 \$**

Liste des salaires payés pendant cette période : **69 379.68 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je soussigné Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

Adoptée à l'unanimité

2023-01-008 11.2_APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2023 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à **25 093 \$** la contribution financière à être versée par la Municipalité de Saint-Chrysostome pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2023;

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 25 093 \$ la contribution financière à être versée par la Municipalité de Saint-Chrysostome et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité

11.3_AVIS D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS 2023

Le point est reporté à une séance ultérieure.

2023-01-009 11.4 DEMANDE MARIO HENDERSON, CONSEILLER / DON

Le conseiller Mario Henderson se retire de la discussion.

CONSIDÉRANT que le conseiller Mario Henderson désire verser en don son salaire du mois de janvier 2023 de la façon suivante;

MOIS	ORGANISMES
Janvier 2023	Fabrique Padre Pio

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la Municipalité de Saint-Chrysostome à verser au nom de Monsieur le conseiller Mario Henderson, son salaire du mois de janvier 2023 à l'organisme mentionné plus haut.

Adoptée à l'unanimité

2023-01-010 11.5_BAIL ANNUEL – AMBIOTERRA

CONSIDÉRANT le renouvellement de bail annuel de l'organisme Ambioterra;

CONSIDÉRANT le loyer mensuel pour l'occupation des locaux suivants :

- Local 31 420.40 \$
- Local 33 183.92 \$

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu à la majorité

D'AJUSTER le prix mensuel selon l'Indice de prix à la consommation (IPC) de janvier 2023.

Le conseiller Mario Henderson vote contre cette proposition et il mentionne qu'il désire qu'on revoie les coûts de location des locaux.

Adoptée à la majorité

2023-01-011 11.6_DUNTON RAINVILLE, AVOCATS ET NOTAIRES – OFFRE DE SERVICES

CONSIDÉRANT les besoins ponctuels de la municipalité en service conseil juridique;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentés par la firme Dunton Rainville, avocats et notaires daté du 2 août 2022;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir l'offre de services juridiques, tel que présenté pour un montant annuel de 3 000 \$.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

12_RESSOURCES HUMAINES

2023-01-012 12.1_CHAUFFEUR AU DÉNEIGEMENT SAISON 2022-2023 – ENGAGEMENT CHRISTIAN ROCHEFORT

ATTENDU QUE nous avons besoin, pour la période hivernale, d'un chauffeur classe 3;

Proposé par le conseiller Suzan Demers
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Christian Rochefort sur appel pour la conduite de charrue selon le tarif horaire établi pour la saison hivernale 2022-2023.

M. Stéphane Laberge, chef d'équipe devra superviser l'employé ainsi que les heures au déneigement.

Adoptée à l'unanimité

13_HYGIÈNE DU MILIEU

14_SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-01-013 14.1_INSPECTION ANNUELLE SAAQ – CAMIONS SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT qu'il faut procéder aux inspections mécaniques des camions du service incendie;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le directeur incendie, Paul Dagenais à procéder à l'inspection des camions du service incendie par le garage Ste-Marie Automobile inc. au coût de 868.50 \$, plus taxes.

QUE le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.
Adoptée à l'unanimité

2023-01-014 14.2_ ACQUISITION HABITS DE COMBAT

CONSIDÉRANT que le service incendie désire acquérir trois habits de combat;

CONSIDÉRANT l'achat regroupé avec l'UMQ pour l'achat d'habit de combat;

CONSIDÉRANT la soumission SOUM065320 déposé par l'**Arsenal**;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire l'achat de trois habits de combat pour une somme de 7 395.00 \$, avant taxes chez le fournisseur l'**Arsenal**.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.
Adoptée à l'unanimité

2023-01-015 14.3_ FORMATION OFFICIER NON URBAIN

CONSIDÉRANT le besoin de former la lieutenant Catherine Guay et le lieutenant Pierre-Luc Brault comme officier non urbain;

CONSIDÉRANT les frais de formation au coût de 2 200.00 \$ par candidat;

CONSIDÉRANT que cette formation est offerte par la MRC Beauharnois-Salaberry;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la formation des candidats et de défrayer tous les coûts s'y rattachant.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.
Adoptée à l'unanimité

15_ URBANISME ET INSPECTION

16_ TRAVAUX PUBLICS

2023-01-016 16.1_ COUPE DE BRANCHES – RANGS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT le besoin d'effectuer des travaux de déboisement en bordure des rangs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront effectués par une entreprise spécialisée;

Proposé par le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER les travaux de déboisement jusqu'à un montant forfaitaire de 10 000 \$. Les travaux seront supervisés par Stéphane Laberge, chef d'équipe.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

17_LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2023-01-017 17.1_GALA AGRISTARS DE LA GRANDE MONTÉRÉGIE – 10^E ÉDITION

ATTENDU la tenue de la 10^e édition du Gala Agristars de la grande Montérégie qui se tiendra le 3 avril 2023;

ATTENDU QUE cet événement a pour but de souligner l'apport exceptionnel des agricultrices et des agriculteurs de la Montérégie;

Proposé par le conseiller Martin Lafond

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCORDER une commandite de 200.00 \$ pour la tenue de l'événement.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2023-01-018 17.2_MANDAT « PROJET D'ART URBAIN »

ATTENDU QUE Mme Audrée Bourdeau offre ses services pour réaliser un projet d'art urbain;

ATTENDU la proposition de projet déposé;

Proposé par le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ALLOUER un budget de 2 900.00 \$, avant taxes pour la réalisation du projet art urbain. Le projet sera exposé sur un des terrains municipaux.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

18_DIVERS

19_PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents sont invités à la période de questions.

Aucune question.

2023-01-019 20_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière du Conseil municipal du 9 janvier 2023 à 20 h 12.

Adoptée à l'unanimité

Steve Laberge
Maire

Manuel Bouthillette
Directeur général et greffier-trésorier